



Liste de contrôle du plan de préparation des prestataires de soins de santé face à la maladie à virus Ebola (MVE)

L Centers for Disease Control and Prevention (CDC) de l'U.S. Department of Health and Human Services (DHHS) et l'Office of the Assistant Secretary for Preparedness and Response (ASPR), ainsi que leurs partenaires au niveau local, fédéral et des États, visent à améliorer le degré de compréhension et à encourager le niveau de préparation des hôpitaux américains accueillant des patients atteints de la maladie à virus Ebola (MVE).

La liste de contrôle suivante souligne quelques points clés permettant aux prestataires de soins de santé de préparer l'accueil d'un patient souffrant de MVE et se présentant pour être soigné. Le format de cette liste de contrôle n'a pas pour objectif de constituer une obligation ou d'établir des normes au niveau national. Dans cette liste de contrôle, le terme de personnel de santé désigne toute personne, rémunérée ou non, travaillant dans des établissements de soins médicaux et susceptible d'être exposée à des patients et/ou à des matières infectieuses, notamment du sang ou des fluides corporels, du matériel et des équipements médicaux contaminés et des surfaces environnementales contaminées. Le personnel de santé comprend, entre autres, des médecins, infirmiers permanents et auxiliaires, thérapeutes, techniciens, étudiants et stagiaires, employés de laboratoire, agents contractuels, employés des services médicaux d'urgence ainsi que toute personne non directement impliquée dans les soins aux patients (p. ex : agents de propreté, blanchisseurs).

*D'autres listes de contrôle donnant des suggestions pratiques et spécifiques pour vous assurer que votre hôpital est en mesure de **détecter** des cas suspectés de MVE, de **protéger** vos employés et de **répondre** de manière appropriée sont disponibles ici : <http://www.cdc.gov/vhf/ebola/pdf/hospital-checklist-ebola-preparedness.pdf>*

- Consultez les informations les plus récentes sur les facteurs de risque, les signes, les symptômes et les tests diagnostiques de la MVE (<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/index.html>)
- Soyez attentif aux patients présentant les signes et symptômes de la MVE ou aux personnes ayant récemment voyagé dans l'un des pays affectés (<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/symptoms/index.html>)
- Vérifiez que les politiques de contrôle des infections de l'établissement sont conformes aux directives de contrôle et de prévention de l'infection pour les patients hospitalisés atteints ou potentiellement atteints de la maladie à virus Ebola dans les hôpitaux américains, émises par le Centers for Disease Control and Prevention (<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/hcp/infection-prevention-and-control-recommendations.html>) afin d'inclure les recommandations suivantes :
 - Évaluation et triage des patients potentiellement infectés par la MVE
 - Affectation des patients
 - Accueil et mise à l'écart des visiteurs
 - Équipement de protection individuelle (EPI) pour le personnel de santé
- Appliquez les mesures de précaution standard et des mesures visant à prévenir la transmission par contact et par gouttelettes provenant de patients atteints ou potentiellement atteints de MVE, avant leur transport, à l'arrivée dans l'établissement et lors du triage, en utilisant les plans de l'établissement (p. ex. une place en chambre individuelle) pour procéder à une évaluation (<http://www.cdc.gov/hicpac/2007IP/2007isolationPrecautions.html>)

- Sachez comment signaler un cas potentiel de MVE auprès des responsables du contrôle des infections de votre établissement.
- Repérez les personnes ressources au sein de votre établissement chargées de communiquer avec les représentants des autorités de santé publique. Rappel La MVE est une maladie nécessitant une notification à l'échelle nationale qui doit, en conséquence, être signalée sans délai auprès des autorités de santé publique au niveau local, fédéral et des États. La liste des épidémiologistes de votre État peut être consultée ici : (<http://www.cste.org/?page=StateEpi>)
- Retenez le nom des personnes à contacter dans votre établissement après une exposition non protégée (c.-à-d. sans porter l'EPI recommandé au moment d'un contact avec un patient ou d'un contact direct avec du sang ou des fluides corporels) auprès d'un patient atteint ou potentiellement atteint de MVE.
- Sachez comment et où demander une évaluation médicale après une exposition non protégée.
- Ne vous présentez pas au travail si vous tombez malade après une exposition non protégée (c.-à-d. sans porter l'EPI recommandé au moment d'un contact avec un patient ou d'un contact direct avec du sang ou des fluides corporels) auprès d'un patient souffrant de MVE.

Ressources supplémentaires

Directives de contrôle et de prévention des infections pour les patients hospitalisés atteints ou potentiellement atteints de fièvre hémorragique à virus Ebola dans les hôpitaux des États-Unis
<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/hcp/infection-prevention-and-control-recommendations.html>

Gestion sécurisée des patients atteints de Maladie à virus Ebola (MVE) dans les hôpitaux américains
<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/hcp/patient-management-us-hospitals.html>

Consignes en matière de traitement sécurisé des dépouilles et restes humains de patients atteints d'Ebola dans les hôpitaux et morgues des États-Unis <http://www.cdc.gov/vhf/ebola/hcp/guidance-safe-handling-human-remains-ebola-patients-us-hospitals-mortuaries.html>

Consignes provisoires pour les services médicaux d'urgence (EMS) et les centres d'appels pour la sécurité publique 9-1-1 (PSAP) pour la gestion des patients atteints ou suspectés d'être atteints de la maladie à virus Ebola aux États-Unis
<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/hcp/interim-guidance-emergency-medical-services-systems-911-public-safety-answering-points-management-patients-known-suspected-united-states.html>

U.S. Department of Health and Human Services Assistant Secretary for Preparedness and Response phe.gov